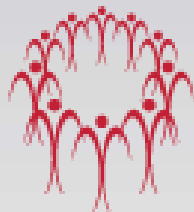




# Décision au titre du Programme de financement des participants de la CCSN

Réunions du personnel de la CCSN avec la Saugeen  
Ojibway Nation concernant l'interaction de la centrale  
nucléaire de Bruce avec les ressources halieutiques



**PFP**

Programme de financement  
des participants

Janvier 2018



La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) offre du financement dans le cadre de son Programme de financement des participants (PFP) afin de faciliter la tenue de réunions portant sur des questions d'intérêt réglementaire. Elle a ainsi offert du financement dans le but de faciliter deux réunions entre la Saugeen Ojibway Nation et le personnel de la CCSN. Les réunions avaient pour but de discuter de l'interaction de la centrale nucléaire de Bruce avec les ressources halieutiques.

L'information recueillie pendant les réunions sera incluse dans un document à l'intention des commissaires concernant le renouvellement de permis de la centrale nucléaire de Bruce en 2018, afin de présenter des renseignements utiles à la Commission.

### **Contexte**

La CCSN a rendu disponible une aide financière pour :

- faciliter la participation des Autochtones et des parties intéressées aux processus de surveillance réglementaire et d'autorisation de la CCSN
- aider les parties intéressées à présenter des renseignements utiles à la Commission

Un Comité d'examen de l'aide financière (CEAF) indépendant de la CCSN a été formé pour examiner la demande d'aide reçue par l'administrateur du PFP de la CCSN, et pour formuler des recommandations à la CCSN sur l'allocation au demandeur.

Les membres du CEAF étaient :

- Paul Scott, directeur régional à la retraite du bureau de Vancouver de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale
- Bruce Young, directeur à la retraite de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale
- Steve Burgess, directeur à la retraite de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale

Le CEAF a examiné la demande d'aide financière reçue par la CCSN, d'un montant total de 47 264,44 \$.

### **Admissibilité et critères relatifs au financement**

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le financement des participants et ses modalités, y compris des détails sur l'admissibilité et les critères de financement, veuillez lire le [\*Guide du Programme de financement des participants\*](#).

### **Décision au titre du Programme de financement des participants de la CCSN**

La CCSN a étudié attentivement les recommandations que le CEAF a formulées au sujet de l'allocation d'une aide financière aux participants concernant deux rencontres entre la Saugeen Ojibway Nation et le personnel de la CCSN, et a approuvé le remboursement d'un montant maximal de 47 264,44 \$.

<b>Demandeur</b>	<b>Montant maximal du financement disponible</b>
Saugeen Ojibway Nation	47 264,44 \$
<b>Total</b>	<b>47 264,44 \$</b>

**Renseignements supplémentaires**

Adam Zenobi

Administrateur du Programme de financement des participants de la CCSN

Tél. : 613-992-5037

Courriel : [cpsc.pfp.ccsn@canada.ca](mailto:cpsc.pfp.ccsn@canada.ca)